



FEVRIER 2016

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE « BTOC »

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



Les présentes conditions générales de vente (*ci-après les «Conditions Générales»*) s'appliquent à tout achat effectué par un internaute / personne physique (*ci-après le « Client»*) sur le site Internet <http://www.terres-sens.com> (*ci-après le « Site »*) auprès de la Société INSTITUT SANTE DE L'HABITAT, société à responsabilité limitée immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 479 584 054, ayant son siège social au 150 rue Legendre 75017 Paris, France. Tél : 05 46 01 01 01, email : contact@santedelhabitat.com (*ci-après le « INSTITUT SANTE DE L'HABITAT »*).

PRÉAMBULE

L'Institut Santé de l'Habitat dédie son activité à la vente de Produits liés à la géobiologie, entendue comme la discipline permettant d'étudier l'influence du terrain ou de l'environnement sur le bien-être et la santé de tous les êtres vivants. La géobiologie a pour objectif de maîtriser, d'harmoniser et de dynamiser un lieu, en se servant des champs naturels et des ondes dites positives.

Dans ce cadre, l'Institut Santé de l'Habitat propose notamment à la vente :

- Des produits de protection contre les champs électromagnétiques,
- Des produits de protection personnelle,
- Des produits de vaisselle revitalisante pour les boissons et l'alimentation,
- Des produits d'harmonisation et de purification,
- Des produits relatifs à la dynamisation de l'eau dans l'habitat,

- Des produits de protection contre les pollutions telluriques,
- Des bijoux énergétiques harmonisants,
- Des livres et des vidéos relatifs à la radiesthésie et à la géobiologie.

Dans le cadre de son activité, l'Institut Santé de l'Habitat a souhaité se doter d'une plateforme de vente en ligne, permettant à l'ensemble de ses Clients consommateurs de commander leurs Produits en ligne.

IMPORTANT

Toute commande passée sur le Site implique obligatoirement l'acceptation sans réserve du Client des présentes Conditions Générales, et des Annexes dédiées.

A ce titre, l'Institut Santé de l'Habitat attire l'attention du Client sur le fait que les Produits vendus sur le Site, s'ils peuvent concourir au bien être des Clients, ne sont pas des dispositifs médicaux en tant que tel. Ils ne remplacent en aucun cas un traitement médical.

ARTICLE 1. DÉFINITIONS

Les termes employés ci-après ont, dans les présentes Conditions Générales, la signification suivante :

« **Client** » : désigne le cocontractant de l'Institut Santé de l'Habitat, qui garantit avoir la qualité de consommateur ou de non professionnel telle que définie par le droit et la jurisprudence française. A ce titre, il est expressément prévu que le Client agit en dehors de toute activité habituelle ou commerciale.

« **Conditions Générales** » : désigne les présentes conditions générales de vente, ainsi que l'ensemble des Annexes correspondantes.

« **Livraison** » : désigne la première présentation des Produits commandés par le Client à l'adresse de livraison indiquée lors de la commande.

« **Produits** » : désigne l'ensemble des produits disponibles sur le Site.

« **Territoire** » : désigne la France Métropolitaine (hors DOM/TOM).

ARTICLE 2. OBJET

Les présentes Conditions Générales régissent la vente par l'Institut Santé de l'Habitat à ses Clients de Produits.

Le Client est clairement informé et reconnaît que le Site s'adresse aux consommateurs.

ARTICLE 3. ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Le Client s'engage à lire attentivement les présentes Conditions Générales et les accepter, avant de procéder au paiement d'une commande de Produits passée sur le Site.

Les présentes Conditions Générales sont référencées en bas de chaque page du Site au moyen d'un lien et doivent être consultées avant de passer la commande. Le Client est invité à lire attentivement, télécharger, imprimer les Conditions Générales et à en conserver une copie.

L'Institut Santé de l'Habitat conseille au Client de lire les Conditions Générales à chaque nouvelle commande, la dernière version desdites Conditions s'appliquant à toute nouvelle commande de Produits.

En cliquant sur le premier bouton pour passer la commande puis sur le second pour confirmer ladite commande, le Client reconnaît avoir lu, compris et accepté les Conditions Générales sans limitation ni condition.

ARTICLE 4. ACHAT DE PRODUITS SUR LE SITE

Pour pouvoir acheter un Produit, le Client doit être âgé d'au moins 18 ans et disposer de la capacité légale ou, s'il est mineur, être en mesure de justifier de l'accord de ses représentants légaux.

Le Client sera invité à fournir des informations permettant de l'identifier en complétant le formulaire disponible sur le Site. Le signe (*) indique les champs obligatoires qui doivent être remplis pour que la commande du Client soit traitée par l'Institut Santé de l'Habitat. Le Client peut vérifier sur le Site le statut de sa commande. Le suivi des Livraisons peut, le cas échéant, être effectué en utilisant les outils de suivi en ligne de certains transporteurs. Le Client peut également contacter le service commercial de l'Institut Santé de l'Habitat à tout moment par courrier électronique, à l'adresse contact@terressens.com, ou par téléphone au 05.46.01.01.01, afin d'obtenir des informations sur le statut de sa commande.

Les informations que le Client fournit à l'Institut Santé de l'Habitat lors d'une commande doivent être complètes, exactes et à jour. L'Institut Santé de l'Habitat se réserve le droit de demander au Client de confirmer, par tout moyen approprié, son identité, son éligibilité et les informations communiquées.

Le Client s'engage, en toutes hypothèses, à ne jamais revendre ou céder à quel que titre que ce soit un Produit acheté sur le Site.

ARTICLE 5. COMMANDES

Article 5.1. Caractéristiques des Produits

L'Institut Santé de l'Habitat s'engage à présenter les caractéristiques essentielles des Produits (sur les fiches d'information disponibles sur le Site) et les informations obligatoires que le Client doit recevoir en vertu du droit applicable.

Le Client s'engage à lire attentivement ces informations avant de passer une commande sur le Site.

Sauf indication expresse contraire sur le Site, tous les Produits vendus par l'Institut Santé de l'Habitat sont neufs et conformes à la législation européenne en vigueur et aux normes applicables en France.

L'Institut Santé de l'Habitat attire néanmoins l'attention du Client sur le fait que les Produits présentés sur le Site sont disponibles à l'achat dans la limite des stocks disponibles.

Article 5.2. Procédure de commande

Les commandes de Produits sont directement passées sur le Site. Pour effectuer une commande, le Client doit suivre les étapes décrites ci-dessous.

5.2.1. Sélection des Produits et options d'achat

Le Client devra sélectionner le(s) Produit(s) de son choix en cliquant sur le(s) Produit(s) concerné(s) et en choisissant les caractéristiques et les quantités souhaitées. Une fois le Produit sélectionné, le Produit est placé dans le panier du Client. Ce dernier peut ensuite ajouter à son panier autant de Produits qu'il le souhaite.

5.2.2. Commandes

Une fois les Produits sélectionnés et placés dans son panier, s'affichera à son attention un formulaire en ligne complété automatiquement et récapitulant la quantité, les caractéristiques et les références des Produits commandés ainsi que le prix, les taxes applicables et, le cas échéant, les frais de livraison.

C'est à ce stade que le Client pourra entrer la référence de la réduction dont il pourrait bénéficier.

Le Client est invité à vérifier le contenu de sa commande avant de cliquer sur le bouton « Commander ».

Si le Client ne l'a pas encore fait, il sera ensuite invité à s'identifier ou à s'inscrire et fournir toutes les informations nécessaires à la facturation et à la Livraison des Produits.

Une fois que le Client sera identifié / inscrit, il devra choisir une adresse de Livraison.

Le Client sera ensuite informé des modalités de la Livraison des Produits commandés (mode, délai et frais de livraison). Le Client est également invité à cocher une case indiquant avoir pris connaissance des Conditions Générales et les avoir acceptées avant de valider définitivement sa commande.

Le Client peut alors procéder au paiement des Produits en suivant les instructions figurant sur le Site. Concernant les Produits pour lesquels des options sont disponibles, ces références spécifiques apparaissent lorsque les bonnes options ont été sélectionnées.

Les commandes passées doivent comprendre toutes les informations nécessaires au bon traitement de la commande.

5.2.3. Accusé de réception

Une fois que toutes les étapes décrites ci-dessus sont complétées, une page apparaît sur le Site afin d'accuser réception de la commande du Client. Une copie de l'accusé de réception de la commande est automatiquement adressée au Client par courrier électronique, à condition que l'adresse électronique communiquée par le biais du formulaire d'inscription soit correcte.

L'Institut Santé de l'Habitat n'envoie aucune confirmation de commande par courrier postal ou par télécopie.

5.2.4. Facturation

Pendant la procédure de commande, le Client devra saisir les informations nécessaires à la facturation (le signe (*) indiquera les champs obligatoires devant être remplis pour que la commande du Client soit traitée par l'Institut Santé de l'Habitat).

Le Client doit notamment indiquer clairement toutes les informations relatives à la Livraison, en particulier l'adresse exacte de Livraison, ainsi que tout éventuel code d'accès à l'adresse de Livraison.

Le Client doit également préciser le moyen de paiement choisi.

Ni le bon de commande que le Client établit en ligne, ni l'accusé de réception de la commande que l'Institut Santé de l'Habitat envoie au Client par courrier électronique ne constituent une facture. Quel que soit le mode de commande ou de paiement utilisé, le Client recevra l'original de la facture à la Livraison des Produits, à l'intérieur

du colis. Le Client a toutefois la possibilité de télécharger une première facture sur le Site à l'aide de ses identifiants de compte.

Article 5.3. Date de la commande

La date de la commande est la date à laquelle l'Institut Santé de l'Habitat accuse réception en ligne de la commande. Les délais indiqués sur le Site ne commencent à courir qu'à partir de cette date.

Article 5.4. Prix

Pour tous les Produits, le Client trouvera sur le Site des prix affichés en euros toutes taxes comprises, ainsi que les frais de livraison applicables (en fonction du poids du colis, hors emballage et cadeaux, de l'adresse de Livraison et du transporteur ou mode de transport choisi).

Les prix incluent en particulier la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au taux en vigueur à la date de commande. Toute modification du taux applicable peut impacter le prix des Produits à compter de la date d'entrée en vigueur du nouveau taux.

Les prix des fournisseurs du VENDEUR sont susceptibles d'être modifiés. En conséquence, les prix indiqués sur le Site peuvent changer. Ils peuvent également être modifiés en cas d'offres ou de ventes spéciales.

Les prix indiqués sont valables, sauf erreur grossière. Le prix applicable est celui indiqué sur le Site à la date à laquelle la commande est passée par le Client.

Article 5.5. Disponibilité des Produits

L'indisponibilité d'un Produit est en principe indiquée sur la page du Produit concerné. Les Clients peuvent également être informés du réassort d'un Produit par l'Institut Santé de l'Habitat.

En tout état de cause, si l'indisponibilité n'a pas été indiquée au moment de la commande, l'Institut Santé de l'Habitat s'engage à informer le Client sans délai si le Produit est indisponible.

L'Institut Santé de l'Habitat peut, à la demande du Client :

- Soit proposer d'expédier tous les Produits en même temps dès que les Produits en rupture de stock seront à nouveau disponibles,
- Soit procéder à une expédition partielle des Produits disponibles dans un premier temps, puis à l'expédition du reste de la commande lorsque les autres Produits seront disponibles, sous réserve d'une information claire concernant les frais de transport supplémentaires qui pourront être engagés,

- Soit proposer un Produit alternatif de qualité et de prix équivalents, accepté par le Client.

Si le Client décide d'annuler sa commande de Produits indisponibles, il obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées pour les Produits indisponibles au plus tard dans les trente (30) jours du paiement.

ARTICLE 6. DROIT DE RÉTRACTATION

Les modalités du droit de rétractation sont prévues dans la « Politique de rétractation », politique disponible en **Annexe 1** des présentes et accessible en bas de chaque page du Site via un lien hypertexte.

ARTICLE 7. PAIEMENT

Article 7.1. Moyens de paiement

Le Client peut payer ses Produits en ligne sur le Site suivant les moyens proposés par l'Institut Santé de l'Habitat.

Le Client garantit à l'Institut Santé de l'Habitat qu'il détient toutes les autorisations requises pour utiliser le moyen de paiement choisi.

L'Institut Santé de l'Habitat prendra toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité et la confidentialité des données transmises en ligne dans le cadre du paiement en ligne sur le Site.

Il est à ce titre précisé que toutes les informations relatives au paiement fournies sur le Site sont transmises à la banque du Site et ne sont pas traitées sur le Site.

Article 7.2. Date de paiement

En cas de paiement unique par carte de crédit, le compte du Client sera débité dès la commande de Produits passée sur le Site.

En cas de Livraison partielle, le montant total sera débité du compte du Client au plus tôt lorsque le premier colis sera expédié. Si le Client décide d'annuler sa commande de Produits indisponibles, le remboursement s'effectuera conformément au dernier paragraphe de l'article 5.5 des présentes Conditions Générales.

Article 7.3. Retard ou refus de paiement

Si la banque refuse de débiter une carte ou autre moyen de paiement, le Client devra contacter le Service Client de l'Institut Santé de l'Habitat afin de payer la commande par tout autre moyen de paiement valable.

Dans l'hypothèse où, pour quelle que raison que ce soit, opposition, refus ou autre, la transmission du flux d'argent dû par le Client s'avèrerait impossible, la commande serait annulée et la vente automatiquement résiliée.

ARTICLE 8. PREUVE ET ARCHIVAGE

Tout contrat conclu avec le Client correspondant à une commande d'un montant supérieur à 120 euros TTC sera archivé par l'Institut Santé de l'Habitat pendant une durée de dix (10) ans conformément à l'article L. 134-2 du Code de la consommation.

L'Institut Santé de l'Habitat accepte d'archiver ces informations afin d'assurer un suivi des transactions et de produire une copie du contrat à la demande du Client.

En cas de litige, l'Institut Santé de l'Habitat aura la possibilité de prouver que son système de suivi électronique est fiable et qu'il garantit l'intégrité de la transaction.

ARTICLE 9. TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

L'Institut Santé de l'Habitat reste le propriétaire des Produits livrés jusqu'à leur complet paiement par le Client.

Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle au transfert au Client, au moment de la réception par lui, ou par un tiers désigné par lui autre que le transporteur, des risques de perte ou de dommage des Produits faisant l'objet de la réserve de propriété, ainsi que des risques de dommage qu'ils pourront entraîner.

ARTICLE 10. LIVRAISON

Les modalités de Livraison des Produits sont prévues dans la « Politique de livraison » visée en **Annexe 2** des présentes et accessibles en bas de chaque page du Site via un lien hypertexte.

ARTICLE 11. EMBALLAGE

Les Produits seront emballés conformément aux normes de transport en vigueur, afin de garantir un maximum de protection pour les Produits pendant la Livraison.

Les Clients s'engagent à respecter les mêmes normes lorsqu'ils retournent des Produits dans les conditions fixées en Annexe 1 – Politique de rétractation.

ARTICLE 12. GARANTIES

En dehors des garanties commerciales que l'Institut Santé de l'Habitat pourrait proposer pour certains Produits, tout Client bénéficie de garanties « légales », pour l'ensemble des Produits, qui sont détaillées ci-dessous.

Article 12.1. Garantie de conformité

Article L.211-4 du Code de la Consommation : « L'Institut Santé de l'Habitat est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L.211-5 du Code de la Consommation : Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par l'Institut Santé de l'Habitat et posséder les qualités que celui-ci a présentées au Client sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- présenter les qualités qu'un Client peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par l'Institut Santé de l'Habitat, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par le Client, porté à la connaissance de l'Institut Santé de l'Habitat et que ce dernier a accepté.

Dans ce cadre, l'Institut Santé de l'Habitat est susceptible de répondre des défauts de conformité existants lors de la délivrance et des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge ou a été réalisée sous sa responsabilité.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux (2) ans à compter de la délivrance du Produit (**Article L.211-12 du Code de la consommation**)

En cas de défaut de conformité, le Client pourra demander le remplacement ou la réparation du Produit, à son choix. Toutefois, si le coût du choix du Client est manifestement disproportionné au regard de l'autre option envisageable, compte tenu de la valeur du Produit ou de l'importance du défaut, l'Institut Santé de l'Habitat pourra procéder à un remboursement, sans suivre l'option choisie par le Client.

Dans l'hypothèse où un remplacement ou une réparation serait impossible, l'Institut Santé de l'Habitat s'engage à restituer le prix du Produit sous 30 jours à réception du Produit retourné et en échange du renvoi du Produit par le Client à l'adresse suivante : 4 rue des Caillotières – V.A. La Croix Michaud – 17630 LA FLOTTE.

Enfin, le Client est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit pendant les six (6) mois suivant la délivrance du bien, ce délai étant porté à 24 mois à compter du 18 mars 2016.

Il est précisé que la présente garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale consentie, le cas échéant, sur les Produits.

Article 12.2. Garantie des vices cachés

L'Institut Santé de l'Habitat est tenu de la garantie à raison des vices cachés du Produit vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que le Client ne l'aurait pas acquis, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. (**Article 1641 du Code civil**)

Cette garantie permet au Client qui peut prouver l'existence d'un vice caché de choisir entre le remboursement du prix du Produit s'il est retourné et le remboursement d'une partie de son prix, si le Produit n'est pas retourné.

Dans l'hypothèse où un remplacement ou une réparation serait impossible, l'Institut Santé de l'Habitat s'engage à restituer le prix du Produit sous trente (30) jours à réception du Produit retourné et en échange du renvoi du Produit par le Client à l'adresse suivante : 4 rue des Caillotières – V.A. La Croix Michaud – 17630 LA FLOTTE..

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par le Client dans un délai de deux (2) ans à compter de la découverte du vice. (**Alinéa 1^{er} de l'article 1648 du Code civil**)

Article 12.3. Pièces détachées

Le Client sera nécessairement informé sur le Site de la période pendant laquelle les pièces détachées indispensables à l'utilisation d'un Produit seront disponibles. Ce délai sera à nouveau confirmé par écrit lors de l'accusé de réception de la commande, ou sur la facture du Produit.

ARTICLE 13. RESPONSABILITÉ

La responsabilité de l'Institut Santé de l'Habitat ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des obligations contractuelles imputables au Client, notamment lors de la saisie de sa commande.

L'Institut Santé de l'Habitat ne pourra être tenu pour responsable, ou considéré comme ayant failli aux présentes, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle qu'elle est définie par la jurisprudence des cours et Tribunaux français.

L'Institut Santé de l'Habitat attire l'attention de ses Clients sur le fait que les effets des Produits varient d'une personne à l'autre, selon la sensibilité et la

physiologie de chacun. L'Institut Santé de l'Habitat ne pouvant garantir l'adéquation desdits effets aux attentes de chaque Client.

Il est par ailleurs précisé que l'Institut Santé de l'Habitat ne contrôle pas les sites web qui sont directement ou indirectement liés au Site. En conséquence, elle exclut toute responsabilité au titre des informations qui y sont publiées. Les liens vers des sites web de tiers ne sont fournis qu'à titre indicatif et aucune garantie n'est fournie quant à leur contenu.

ARTICLE 14. DONNÉES PERSONNELLES

L'Institut Santé de l'Habitat collecte sur le Site des données personnelles concernant ses Clients, y compris par le biais de cookies. Les Clients peuvent désactiver les cookies en suivant les instructions fournies par leur navigateur.

Les données collectées par l'Institut Santé de l'Habitat sont utilisées afin de traiter les commandes passées sur le Site, gérer le compte du Client, analyser les commandes et, si le Client a choisi cette option, lui envoyer des courriers de prospection commerciale, des newsletters, des offres promotionnelles et/ou des informations sur des ventes spéciales, sauf si le Client ne souhaite plus recevoir de telles communications de la part de l'Institut Santé de l'Habitat.

Les données du Client sont conservées confidentiellement par l'Institut Santé de l'Habitat conformément à sa déclaration numéro 1480737 v 0 effectuée auprès de la CNIL, pour les besoins du contrat, de son exécution et dans le respect de la loi.

Les Clients peuvent à tout moment se désinscrire en accédant à leur compte ou en cliquant sur le lien hypertexte prévu à cet effet en bas de chaque offre reçue par courrier électronique.

Les données peuvent être communiquées, en tout ou partie, aux prestataires de services de l'Institut Santé de l'Habitat intervenant dans le processus de commande. A des fins commerciales, l'Institut Santé de l'Habitat peut transférer à ses partenaires commerciaux les noms et coordonnées de ses Clients, à condition que ceux-ci aient donné leur accord préalable lors de l'inscription sur le Site.

L'Institut Santé de l'Habitat demandera spécifiquement aux Clients s'ils souhaitent que leurs données personnelles soient divulguées. Les Clients pourront changer d'avis à tout moment en contactant l'Institut Santé de l'Habitat. L'Institut Santé de l'Habitat peut également demander à ses Clients s'ils souhaitent recevoir des sollicitations commerciales de ses partenaires.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition

(pour des motifs légitimes) et de suppression de ses données personnelles. Il peut exercer ce droit en adressant un courrier électronique à l'adresse : contact@terres-sens.com soit en envoyant un courrier à INSTITUT SANTE DE L'HABITAT 150 rue Legendre 75017 PARIS.

Il est précisé que le Client doit pouvoir justifier de son identité, soit en scannant une pièce d'identité, soit en adressant à l'Institut Santé de l'Habitat une photocopie de sa pièce d'identité.

ARTICLE 15. RÉCLAMATIONS

L'Institut Santé de l'Habitat met à la disposition du Client un « Service téléphonique Client » au numéro suivant : (+33) 5 46 01 01 01 (numéro non surtaxé, ouvert de 9 h 30 à 13 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 30, du lundi au vendredi, et de 11 h 00 à 13 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 30 les samedis en période de vacances scolaires). Toute réclamation écrite du Client devra être transmise à l'adresse suivante : 4 rue des Caillotières – V.A. La Croix Michaud – 17630 LA FLOTTE.

ARTICLE 16. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les éléments visuels et sonores du Site, y compris la technologie sous-jacente utilisée, sont protégés par le droit d'auteur, le droit des marques et/ou des brevets.

Ces éléments, ainsi que la marque TERRES SENS ® sont la propriété exclusive de l'Institut Santé de l'Habitat. Toute personne qui édite un site web et souhaite créer un lien hypertexte direct vers le Site doit demander l'autorisation de l'Institut Santé de l'Habitat par écrit.

Cette autorisation de l'Institut Santé de l'Habitat ne sera en aucun cas accordée de manière définitive. Ce lien devra être supprimé à la demande de l'Institut Santé de l'Habitat. Les liens hypertextes vers le Site qui utilisent des techniques tels que le cadrage (*framing*) ou l'insertion par liens hypertextes (*in-line linking*) sont strictement interdits.

ARTICLE 17. VALIDITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Toute modification de la législation ou de la réglementation en vigueur, ou toute décision d'un tribunal compétent invalidant une ou plusieurs clauses des présentes Conditions Générales ne saurait affecter la validité des présentes Conditions Générales. Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas les Clients à méconnaître les présentes Conditions Générales.

Toutes conditions non expressément traitées dans les présentes seront régies conformément à l'usage du secteur du commerce aux particuliers, pour les sociétés dont le siège social se situe en France.

ARTICLE 18. MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à tous les achats effectués en ligne sur le Site, tant que le Site est disponible en ligne.

Les Conditions Générales sont datées de manière précise et pourront être modifiées et mises à jour par l'Institut Santé de l'Habitat à tout moment. Les Conditions Générales applicables sont celles en vigueur au moment de la commande.

Les modifications apportées aux Conditions Générales ne s'appliqueront pas aux Produits déjà achetés.

ARTICLE 19. COMPÉTENCE ET DROIT APPLICABLE

LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES AINSI QUE LES RELATIONS ENTRE LE CLIENT ET l'Institut Santé de l'Habitat SONT RÉGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS.

EN CAS DE LITIGE, SEULS LES TRIBUNAUX FRANÇAIS SERONT COMPÉTENTS.

Toutefois, préalablement à tout recours au juge arbitral ou étatique, le Client est invité à contacter le service réclamation de l'Institut Santé de l'Habitat.

Si aucun accord n'est trouvé, sera alors proposée une procédure de médiation facultative, menée dans un esprit de loyauté et de bonne foi en vue de parvenir à un accord amiable lors de la survenance de tout conflit relatif au présent contrat, y compris portant sur sa validité.

La partie souhaitant mettre en œuvre le processus de médiation devra préalablement en informer l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant les motifs de désaccord. Si au terme d'un délai de sept (7) jours, les parties ne parvenaient pas à s'entendre, le différend pourra être soumis à un médiateur conventionnel ou judiciaire.

L'Institut Santé de l'Habitat a choisi comme médiateur pour la résolution des litiges avec ses Clients : **LA FEVAD**, qui est présenté à cette adresse : **<http://www.fevad.com/mediation>**. Ce médiateur peut être contacté par le Client grâce aux coordonnées suivantes :

Courrier postal

Le service du Médiateur du e-commerce de la FEVAD
60 rue la Boétie

75008 PARIS

MéI

mediateurduecommerce@fevad.com

Toute saisine du médiateur devra être faite en suivant la procédure suivante :

<http://www.mediateurfevad.fr/index.php/espace-consommateur/#formulaire-conso>

DANS L'HYPOTHÈSE OÙ LA MÉDIATION ÉCHOUE OU NE SERAIT PAS ENVISAGÉE, LE LITIGE AYANT PU DONNER LIEU À UNE MÉDIATION SERA CONFIE À LA JURIDICTION COMPÉTENTE DÉSIGNÉE CI-DESSUS.

ANNEXE 1

POLITIQUE DE RETRACTATION

Principe de rétractation

Le Client dispose par principe du droit d'exercer son droit de rétractation dans les quatorze (14) jours suivant la réception effective du Produit livré.

Il pourra ensuite renvoyer ou restituer le Produit à l'Institut Santé de l'Habitat ou à une personne désignée par ce dernier, sans retard excessif, et au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la communication de sa décision de se rétracter.

Délai de rétractation

Le délai de rétractation expire quatorze (14) jours calendaires après le jour où le Client, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par le Client, prend physiquement possession du Produit.

Dans le cas où le Client aurait commandé plusieurs Produits via une seule commande donnant lieu à plusieurs Livraisons, le délai de rétractation expirera quatorze (14) jours calendaires après le jour où le Client, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par le Client, prend physiquement possession du dernier Produit livré.

Notification du droit de rétractation

Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit notifier sa décision de se rétracter au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique) au : INSTITUT SANTE DE L'HABITAT – 4 rue des Caillotières – V.A. La Croix Michaud – 17630 LA FLOTTE ou contact@terres-sens.com.

Il peut également utiliser le formulaire ci-dessous :

FORMULAIRE DE RETRACTATION

À l'attention de l'INSTITUT SANTE DE L'HABITAT – 4 rue des
Caillotières – V.A. La Croix Michaud – 17630 LA FLOTTE

Numéro de téléphone de l'Institut Santé de l'Habitat : (+33) 5 46
01 01 01

Adresse de courrier électronique de l'Institut Santé de l'Habitat :
contact@santedelhabitat.com

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant
sur la vente du Produit ci-dessous :

Référence du Produit

N° de la facture :

N° du bon de commande :

- Commandé le [_____]/reçu le [_____]

- Moyen de paiement utilisé :

- Nom du Client et le cas échéant du bénéficiaire de la
commande :

- Adresse du Client :

- Adresse de livraison :

- Signature du Client (sauf cas de transmission par courriel)

- Date

Pour que le délai de rétractation soit respecté, le Client doit transmettre sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de la rétractation

En cas de rétractation de la part du Client, l'Institut Santé de l'Habitat s'engage à rembourser la totalité des sommes versées, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant, le cas échéant, du choix par le Client d'un mode de livraison autre que le mode de livraison standard proposé par l'Institut Santé de l'Habitat) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour où l'Institut Santé de l'Habitat est informé de la volonté du Client de se rétracter.

L'Institut Santé de l'Habitat procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que le Client aura utilisé pour la transaction initiale, sauf si le Client convient expressément d'un moyen différent, en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client.

L'Institut Santé de l'Habitat peut différer le remboursement jusqu'à réception du bien ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve d'expédition du bien, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Modalités de retour

Le Client devra, sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours après communication de sa décision de se rétracter du présent contrat, renvoyer le bien, à l'adresse fournie par l'Institut Santé de l'Habitat dans sa réponse à la demande de rétractation du Client.

Ce délai est réputé respecté si le Client renvoie le bien avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours.

Frais de retour

Le Client devra prendre en charge les frais directs de renvoi du Produit.

Etat du bien retourné

Le Produit doit être retourné dans l'emballage fourni lors de la Livraison du Produit, suivant les consignes de l'Institut Santé de l'Habitat et comporter notamment tous les accessoires livrés.

La responsabilité du Client n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation du bien résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce Produit. En d'autres termes, le Client dispose de la possibilité de tester le Produit mais sa responsabilité pourra être engagée s'il procède à des manipulations autres que celles qui sont nécessaires.

Exclusions du droit de rétractation

Le droit de rétractation est exclu dans les hypothèses suivantes :

- Fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmérer rapidement
- Fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou logiciels scellés qui ont été descellés après livraison
- Journal, périodique, magazine (sauf contrat d'abonnement)

ANNEXE 2

POLITIQUE DE LIVRAISON

Zone de livraison

Les Produits proposés ne peuvent être livrés que sur le Territoire. (voir « article 1 – Définitions »)

Il est impossible de passer une commande pour toute adresse de livraison située en dehors de ce Territoire.

Les Produits sont expédiés à (aux) l'adresse(s) de livraison que le Client aura indiquée(s) au cours du processus de commande.

Délai d'expédition

Les délais pour préparer une commande puis établir la facture, avant expédition des Produits en stock sont mentionnés sur le Site. Ces délais s'entendent hors weekends ou jours fériés.

Un message électronique sera automatiquement adressé au Client au moment de l'expédition des Produits, à condition que l'adresse électronique figurant dans le formulaire d'inscription soit correcte.

Délais & Frais de livraison

Au cours du processus de commande, l'Institut Santé de l'Habitat indique au Client les délais et formules d'expédition possibles pour les Produits achetés.

Les coûts d'expédition sont calculés en fonction du mode de livraison. Le montant de ces coûts sera dû par le Client en sus du prix des Produits achetés.

Le Client est informé que pour toute commande d'un montant supérieur à quatre cents (400) euros TTC, les frais de Livraison lui seront offerts.

Le détail des délais et frais de livraison est détaillé sur le Site.

Modalités de Livraison

Le colis sera remis au Client contre signature et sur présentation d'une pièce d'identité.

En cas d'absence, un avis de passage sera laissé au Client, afin de lui permettre d'aller chercher son colis dans son bureau de poste, ou dans un point relais proposé par le transporteur.

Problèmes de Livraison

Le Client est informé de la date de livraison fixée au moment où il choisit le transporteur, à la fin de la procédure de commande en ligne, avant de confirmer la commande.

Il est précisé que les livraisons seront effectuées sous trente (30) jours maximum. A défaut, le Client doit mettre en demeure l'Institut Santé de l'Habitat de livrer dans un délai raisonnable et en cas de non livraison dans ce délai, il pourra résilier le contrat.

L'Institut Santé de l'Habitat remboursera, sans retard excessif à compter de la réception de la lettre de résiliation, au Client le montant total payé pour les Produits, taxes et frais de livraison inclus, au moyen du même mode de paiement que celui utilisé par le Client pour acheter les Produits.

L'Institut Santé de l'Habitat est responsable jusqu'à la livraison du Produit au Client. Il est rappelé que le Client dispose d'un délai de trois (3) jours pour notifier à l'Institut Santé Habitat et au transporteur les avaries ou pertes partielles constatées lors de la livraison.